

Réf: Dossier 277234

Avis de constitution

SOCIETE « DELICE CELESTE » en abrégé « DC »

Siège Abidjan Bingerville, quartier Namoué, Lot
624, Ilot 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 Nov 2023, et enregistrés au CEPICI le 29 Nov 2029, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DELICE CELESTE » en abrégé «
DC »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
La transformation des produits agricoles; L'
évènementiel.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Bingerville, quartier Namoué, Lot
624, Ilot 20

Dirigeant(s) Mme KONAN ADJOUA CELESTINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00047 du 08/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00541/GTCA/RC/2024 du 08/01/2024

